Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-886** **17/11/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 6

Objet : Appel à candidature : 6 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) :

1 poste de coordinateur d'études et d'appui scientifique (H/F) (Agent contractuel de catégorie 2 – CDD de 8 mois) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 2 décembre 2016

1 poste de chef de cabinet (H/F) (Agent contractuel de catégorie 1 – CDD jusqu'au 31/07/2017 ou titulaire catégorie A+) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 7 décembre 2016

Office national des forêts (ONF) - Direction territoriale Sud-Ouest :

1 poste de chef du service forêt – adjoint du directeur de l'agence Landes Nord Aquitaine (H/F) (catégorie A+) à Mont de Marsan (40).

Date limite de candidature : 30 novembre 2016

Parc national de La Réunion :

1 poste de chargé de mission communication, pédagogie et partenariat (H/F) (catégorie B) à Saint Pierre (974).

Date limite de candidature : 21 décembre 2016

1 poste de technicien aménagements et travaux (H/F) (catégorie B) à la Plaine des Palmistes (974).

Date limite de candidature : 30 novembre 2016

FranceAgriMer (FAM) :

1 poste de chef d'Unité (H/F) (catégorie A) à Montreuil (93)

Date limite de candidature : 9 décembre 2016

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Patrice CHAZAL

Date: 10/11/2016

Poste à pourvoir	**Coordinateur d'études et d'appui scientifique (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à Durée Déterminée de droit public de 8 mois**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Janvier 2017**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques (DER)
Unité « Méthodologie et études » (UME)

Missions / contexte

La DER assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel aux collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle peut également faire appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

L'unité UME appartient au domaine Observatoire et Méthode de la DER. Elle a pour mission le développement de méthodologies transversales d'évaluation des expositions et des risques liés aux substances chimiques et aux agents physiques ou microbiologiques. Dans ce cadre l'unité UME participe notamment à des projets de recherche, comme le projet ANR ACCUTOX (2013-2017). Ce projet (http://www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-13-CESA-0019) a pour objectif de développer une stratégie pour caractériser les déterminants de l'accumulation des toxines paralysantes chez l'huître (Crassostrea gigas), puis d'évaluer le risque sanitaire pour l'homme dans son contexte sociétal. Rappelons que les efflorescences de microalgues productrices de toxines ont des impacts sanitaires, socio-économiques et écologiques majeurs. En effet, ces toxines s'accumulent dans les tissues des coquillages rendant certaines espèces marines cultivées et/ou pêchées impropres à la consommation. Parmi ces toxines, la famille des toxines paralysantes (Paralytic Shellfish Poisonning, PSP) provoque chez l'homme des symptômes neurologiques et gastro-intestinaux qui peuvent conduire à la mort (risque aigu). Plus particulièrement, la tâche n°6 du projet, pilotée par l'Anses/DER, concerne l'évaluation des risques sanitaires par les toxines paralysantes chez l'huître, avec la prise en compte des différentes modalités de surveillance et d'échantillonnage.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité et en collaboration étroite avec les scientifiques d'Anses impliqués dans le projet ACCUTOX, vous participerez aux travaux méthodologiques afin d'évaluer les risques sanitaires liés aux toxines paralysantes pour une population côtière ou générale.

Activités

La personne recrutée travaillera sur le projet ACCUTOX. Ses travaux porteront sur :

- L'établissement d'une modélisation de la dose-réponse chez l'homme par inférence bayésienne sur la base des données disponibles (issues d'une pré-étude)
- L'Intégration au sein d'un modèle d'appréciation quantitatif des risques, établi par une approche probabiliste, les différents éléments suivants :
  - les premières données de consommation issues d'une population côtière
  - les données de contamination des huîtres acquises au cours d'épisodes d'efflorescence du dinoflagellé producteur de toxines paralysantes (*Alexandrium*), avec prise en compte de la variabilité individuelle
  - différents scénarios de modalités d'échantillonnage et de surveillance.

- La rédaction d'un article scientifique pour valoriser les résultats des travaux de recherche.

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une déclaration publique d'intérêts*.

** Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Mastère 2 en modélisation et /ou statistiques appliquées à la santé ou à l'océanologie biologique souhaité
Bac + 3 minimum

Expérience similaire :

- Notion de Toxicologie serait un plus.
- Doctorat en biomathématiques appliquées à la santé, ou doctorat en modélisation appliquée à l'océanographie biologique serait très apprécié.
- Expérience en modélisation par inférence bayésienne serait très appréciée.

Compétences :

- Compétences en statistiques, modélisation probabiliste, inférence bayésienne
- Connaissance des logiciels statistiques (R, jags, winbugs, stan,…)
- Bon niveau d'anglais (oral et écrit)
- Capacité à travailler en équipe, autonomie et rigueur, réactivité
- Aptitude à travailler dans une approche multidisciplinaire
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 1er décembre 2016

Renseignements sur le poste : Anne Thébault, (anne.thebault@anses.fr) et/ou Nathalie Arnich (nathalie.arnich@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + CV) en indiquant la référence 2016-103 à recrutement@anses.fr

Date : 16/11/2016

Poste à pourvoir	**Chef de cabinet (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 31/07/2017**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction Générale
Missions / contexte	Sous l'autorité du Directeur Général, le Chef de cabinet a un rôle central en termes d'organisation et de coordination des activités de ce dernier dans le cadre de ses échanges aussi bien en interne qu'en externe de l'agence. Il se positionne en chef d'orchestre entre les différents acteurs. Il oriente, conseille et filtre les informations.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le chef de cabinet est au cœur de la préparation des dossiers et des réunions auxquelles participe le Directeur général (définition des ordres du jour, rédaction des comptes rendus, suivi des actions, etc.). Il rédige les discours et les éléments de langage en vue des échanges, des interventions de ce dernier.
Il supervise, avec les assistantes, le suivi de l'agenda du directeur général, en veillant à la bonne préparation des différents évènements qui le compose.
En vue du prochain Contrat d'objectif et de performance de l'Anses (2017-2022), le chef de cabinet aura en charge la préparation et le suivi de la mission d'inspection. Il pilotera l'établissement du bilan annuel du COP et supervisera la rédaction du futur COP. Cette mission nécessite une forte coordination des directeurs de l'agence et une rigueur dans la préparation des réunions avec les ministères de tutelles.

Activités

A ce titre, les interlocuteurs du chef de cabinet sont :

- Le COMEX et le CODIR de l'agence,
- les 5 directeurs généraux des tutelles de l'Anses voire leurs représentants (Ministère de l'agriculture, Ministère de la santé, Ministère de l'environnement, Ministère du travail, Ministère de l'économie),
- les parlementaires français et européens,
- les partenaires institutionnels : InVS, MSA, Ineris, INRA, etc.
- les collectivités locales

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC+5 souhaité (juridique, sciences politiques, gestion des administrations, etc.)

Expériences similaires

- Expérience avérée dans un poste similaire à forts enjeux organisationnels et politiques

Compétences

- Sens aigu des relations humaines et de la diplomatie
- Fortes capacités rédactionnelles
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se)
- Capacité d'adaptation à des inter locuteurs variés
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels)
- Pro activité, réactivité, dynamisme
- Connaissance du processus législatif
- Sens de la confidentialité
- Grande disponibilité

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 7 décembre 2016

Renseignements sur le poste : Sonia Vigouroux (sonia.vigouroux@anses.fr ; 01 49 77 29 17)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-104 à :

recrutement@anses.fr

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Office national des forêts
Direction territoriale Sud-Ouest

Chef du Service Forêt – adjoint du directeur de l'agence Landes Nord Aquitaine

N° du poste : 13541
Catégorie A : ***ICPEF-IPEF-IDAE-Attaché hors classe-Attaché principal-Chef de mission***
Cotation : A3
Situation du poste : ***vacant au 1er janvier 2017***
Localisation du poste : Mont de Marsan

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	L'agence Landes Nord Aquitaine couvre 4 départements très vastes incluant le massif des Landes de Gascogne. Agence avec 9 unités territoriales, 5 services fonctionnels, dont une mission littorale en charge des MIG littorales et du développement 3CL. Les enjeux : les sylvicultures du pin maritime, la gestion multifonctionnelle complexe de 55.000 ha de forêts littorales et la protection de 180 KM de dunes. L'application du régime forestier à 75.000 ha de forêts des collectivités, dans un contexte aquitain avec encore 40.000 ha de forêts hors régime forestier. La mobilisation et la commercialisation de 450.000 m3 de bois. La production de 10.000 ha d'aménagements forestiers chaque année. La mise en œuvre de nombreuses MIG locales et la mobilisation de plusieurs millions d'euros de financements externes. Un potentiel important de conventions et services (objectif de 2, 4 millions de CA), sur le littoral et le péri-urbain de la métropole bordelaise. Très nombreux partenariats externes avec les collectivités communales, départementales et régionales.
OBJECTIFS DU POSTE	**Chef de Service**. Basé à Mont de Marsan. (40) Déplacements fréquents sur 4 départements et sur le site agence de Bruges (33). **Encadrement de 6 personnels** : un IAE, un cadre technique, une SACE, une SACN, une adjointe administrative, un emploi d'avenir. Cinq collaborateurs sont sur le site de Mont de Marsan. Autorité fonctionnelle sur un personnel SACE dédié à l'activité chasse sur le site de Bruges à 40%. **Animation de plusieurs réseaux** : réseau des correspondants cynégétiques, réseau des référents MFR. **En qualité d'adjoint au DA**, supplée le directeur dans les actions de représentation externe, représente l'agence auprès de certains partenaires de niveaux régionaux ou départementaux, développe des projets de coopération avec les acteurs du massif des Landes de Gascogne et la maison de la forêt. Coordonne et anime par délégation du DA les sujets techniques transversaux impliquant les services forêt, bois, aménagement, littoral. **Pilote l'ingénierie financière / mesures forestières du PDRA**. Interlocuteur des 4 DDT, DRAAF, CRAq. Entretient les relations **avec l'AR de DFCI, l'Union landaise et la DFCI girondine** pour les thématiques liées aux infrastructures DFCI, demande de financement PDRA, suivi des conventions ASA. Optimise la mobilisation de financements externes des travaux et actions forestières. S'assure de la mise à jour du Vademecum des aides, en lien avec la MILA. **Correspondant du processus SAM et Travaux** : Alloue les moyens aux UT après validation du DA (budget 4.000 k€ en forêt domaniale). Suit la consommation des moyens. Priorise les actions du plan d'actions sylvicoles proposé au CODIR, anime la réflexion sur les guides de sylviculture, les ITTS…Définit et met à jour les **clauses techniques d'exécution** (itinéraires techniques, référentiels de travaux) s'assure de la valorisation des données, BDR, Teck. Réalise le contrôle de gestion à posteriori sur l'activité travaux patrimoniaux : conformité des pratiques aux guides, analyse et maitrise des coûts. **Valide les programmes annuels d'action** et leur conformité aux référentiels techniques. S'assure de la mise en œuvre de l'instruction « biodiversité » dans la gestion courante. **Pilote de l'activité travaux** : Met en œuvre les **outils liés à l'activité travaux (Teck)** : Super Référent Teck. Anime les formations-action Teck. Met à jour les référentiels. Veille aux interfaces avec l'Agence Travaux. Pilote le tableau de bord mensuel « réalisation des travaux et plans de charges de l'ATX » en lien avec ATX et MILA.

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Pilote les achats de services forestiers : Rationnalise et valide les achats des services forestiers. Organise des marchés à bon de commande à l'échelle agence. Interlocuteur privilégié du syndicat des ETFA et l'AFB. Organise les contrôles internes du respect des déclarations de chantier et des règles de sécurité.

Pilote du 3CP/ concurrentiel patrimonial : Objectif de CA de 300 K€, principalement en 3-CP99-SEAS. Développer l'activité en pilotant un plan d'action avec les UT communales, y compris sur de nouvelles offres de service adaptées au plateau landais. Entretient les relations avec les Communes forestières pour les thématiques de niveau départemental liées aux travaux (travaux patrimoniaux, reconstitution après tempête). Suit le projet Sylvadour, en appui à l'UT de Dax.

Responsable du programme de reconstitution des forêts sinistrées par la tempête Klaus : 11.500 ha à reconstituer en forêt communales. Interfaces avec l'Administration, participation aux Copil Klaus, dossiers de demande de subvention, suivi des engagements, des paiements, consultation des entreprises, appui au UT pour la mise en œuvre des travaux, bilans, synthèses, restitutions.

Pilote des conventions de gestion des forêts militaires : coordonne la mise en œuvre, s'assure des bilans présentés aux autorités militaires et de leur cohérence, référent agence des USID (contact client), appui aux UT pour le développement d'activités conventionnelles auprès des bases de défense.

Responsable MFR pour le pin maritime : coordonne les récoltes de cônes sur les vergers à graines ONF et sur peuplements classés. Anime le réseau des référents MFR. Interlocuteur DRAAF et marchands graines et plants.

Pilote de la chasse / et de l'équilibre faune flore : Anime le réseau référents cynégétique en UT et le plan d'action « équilibre faune flore ». Représente l'ONF dans les CDCFS 33 et 40. Assure les relations avec les Fédérations de chasse 33 et 40. Propose les plans de chasse à la validation du DA. Représente l'ONF dans le projet Sylvafaune.

Correspondant du GIP ATGeRI pour la partie observatoire Klaus et FORETDATA. Coordonne l'action de l'agence sur la procédure DT/DICT. Référent FOREDATA pour la DTCOA.

Responsable du site administratif de Mont de Marsan.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER

CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Assure le pilotage opérationnel de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.
En qualité d'adjoint au DA, supplée le directeur dans les actions de représentation externe, représente l'agence auprès de certains partenaires de niveaux régionaux ou départementaux. Coordonne et anime par délégation du DA les sujets techniques transversaux impliquant les services forêt, bois, aménagement, littoral.

Interlocuteur des 4 DDT, DRAAF, CRAq. Entretient les relations avec l'AR de DFCI, l'Union landaise et la DFCI girondine pour les thématiques liées aux infrastructures DFCI, demande de financement PDRA, suivi des conventions ASA.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>SAVOIRS</td><td>SAVOIR-FAIRE</td></tr>
<tr><td>- Connaissances techniques en sylviculture et gestion des écosystèmes
- Qualités relationnelles et disponibilité.
- Maitrise de l'outil Teck fortement recommandée.
- Parfaite connaissance des processus métiers et du fonctionnement de l'ONF</td><td>- Capacité à animer et travailler en équipe.
- Capacité à entretenir des relations de confiance avec les partenaires et les élus.
- Sens du dialogue et de la négociation.
- Capacité à initier et à gérer des projets avec efficacité.
- Expérience de management de service ou d'exercice de responsabilités départementales.
- Aptitude à assimiler les référentiels techniques et à les faire appliquer.
- Sens de l'animation d'équipe et des relations interpersonnelles.
- Sens de l'écoute et du dialogue.
- Rigueur, sens de l'organisation.
- Autorité personnelle.
- Capacité à communiquer et à prendre la parole en public.</td></tr>
</table>

PERSONNES A CONTACTER	*François Bonnet : directeur d'agence. Tel :* 05 56 00 64 90 / 06 15 65 34 52 *Francois.bonnet@onf.fr*
Date limite de candidature	*Les candidatures sont à adresser, au plus tard le 30 novembre 2016, à* *Mr François Bonnet - Tel : 05 56 00 64 90 / 06 15 65 34 52 - Francois.bonnet@onf.fr* *Copie Nathalie CANTIN – nathalie.cantin@onf.fr*

Parc national de La Réunion

N°42/2017

Projet Life + PETRELS
« Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion : démonstration d'actions et de stratégies innovantes à large échelle pour leur conservation »

Chargé de mission communication, pédagogie et partenariat et (H/F)

Conditions d'accès

Poste de catégorie B ouvert aux personnels titulaires de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale ainsi qu'aux contractuels. Contrat à durée déterminée de 3 ans.

Le poste est à pourvoir à compter du 1er mars 2017.

Préambule

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription de l'intégralité du cœur du Parc national et de quatre sites particuliers sur la liste du Patrimoine mondial.

L'île de La Réunion héberge deux espèces de pétrels endémiques menacées de disparition, le Pétrel de Barau (*Pterodroma baraui*) et le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), l'un des oiseaux marins les plus rares au monde. Ces 2 espèces sont des urgences de conservation, et bénéficient déjà d'un plan de conservation (Pétrel de Barau) et d'un plan national d'actions (Pétrel noir).

En partenariat avec le laboratoire ENTROPIE de l'Université de La Réunion, l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion, le Parc national, en temps que bénéficiaire coordinateur de projet, a soumis une demande de soutien financier de type LIFE+ Biodiversité. Ce projet a été accepté par la Commission Européenne et a débuté en 2015 pour une durée de 5 ans.

L'objectif global du projet est d'empêcher l'extinction des deux espèces de pétrels endémiques. Il vise à développer et mettre en œuvre les stratégies de conservation et outils appropriés, démonstratifs et innovants, dans une île fortement urbanisée, de manière à lever les contraintes réglementaires, technologiques et logistiques.

Afin de valoriser les actions de conservation et de mettre en œuvre la stratégie de communication de ce programme, le Parc national de La Réunion recrute un chargé de mission communication, pédagogie et partenariat (H/F).

Parc national de La Réunion
258 rue de La République • 97431 Plaine des Palmistes
Tél. +262 (0) 262 90 11 35 • Fax: +262 (0) 262 90 11 39
www.reunion-parcnational.fr • contact@reunion-parcnational.fr

Nature de l'activité

Sous l'autorité administrative du chef de projet LIFE+ PETRELS, le chargé de mission communication, pédagogie et partenariat (H/F) a en charge au sein de l'établissement public Parc national, la mise en œuvre des activités d'animations propres au projet LIFE+ *« Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion : démonstration d'actions et de stratégies innovantes à large échelle pour leur conservation »*.

Le chargé de mission sera responsable de la communication du LIFE+, en animant les actions de diffusion et de pédagogie et la recherche de nouveaux partenariats.

Il veillera à faire le lien entre les résultats techniques et scientifiques et la vulgarisation et la diffusion de ces résultats au plus grand nombre, en les rendant accessibles et compréhensibles.

Contenu des missions :

1. Communication :

- Mettre en œuvre la stratégie de communication spécifique au projet, en cohérence avec la stratégie de communication du Parc national de la Réunion, pour poursuivre l'accroissement de la notoriété du projet,
- Concevoir de nouveaux outils et actions de communication et rédiger leurs cahiers des charges, en lien avec les engagements pris auprès de la Commission européenne,
- Entretenir et mettre à jour régulièrement le site Internet spécifique au projet, ainsi que la page Facebook et les autres outils de communication déjà mis en place,
- Piloter la mise en place de projets événementiels et de manifestations à destination des publics cibles, en lien avec les partenaires et les collectivités,
- Poursuivre le développement des relations avec les médias audio, radio et presse écrite,
- Assurer une mission de représentation auprès des partenaires, des acteurs de l'environnement et du grand public.

2. Pédagogie :

- Mettre en place une stratégie pédagogique en lien avec les partenaires du projet, et en cohérence avec la stratégie pédagogique du Parc national, pour sensibiliser et impliquer les citoyens et usagers de l'île,
- Dans ce cadre, développer des outils et actions pédagogiques ciblées,
- Animer les projets pédagogiques déjà engagés auprès de scolaires et poursuivre leur développement.

3. Partenariat :

- Entretenir et poursuivre le développement du réseau de partenaires du projet LIFE+ Pétrels, auprès de la société civile comme des collectivités locales, afin de mettre en place des actions incitatives à un comportement éco-responsable et durable,
- Mettre en réseau le projet LIFE+ Pétrels avec d'autres projets de conservation de la biodiversité (LIFE ou autres).

Compétences requises :

Savoirs et connaissances

- Niveau Bac +3 dans le domaine de la communication et/ou de l'environnement, ou une expérience de plus de 5 ans,
- Connaissance de l'administration publique,

- Connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel réunionnais, de ses oiseaux marins, et intérêt marqué pour les problématiques environnementales,
- Bonne connaissance du milieu naturel, culturel et social de La Réunion. A ce titre, la connaissance de la langue créole est un plus.

Savoir faire et aptitudes

- Compréhension des contraintes des acteurs du territoire,
- Expérience en animation de territoire et en encadrement de groupes
- Maîtrise des outils de la « démocratie » de proximité (réunions publiques, relations presse etc.),
- Qualité d'expression écrite et orale : aisance rédactionnelle et orale dans la présentation d'exposés,
- Capacité à vulgariser des connaissances techniques auprès de différents publics,
- Maîtrise des outils courants de bureautique (Libre Office) et informatique tels que les logiciels de CAO/PAO,
- Alimentation et maintenance d'un site internet,
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique,
- Créativité, qualités artistiques/graphiques.

Qualités humaines et savoir-être

- Être force de proposition
- Dynamisme, autonomie, sens de l'initiative,
- Forte capacité relationnelle, d'animation et de travail en équipe
- Bonnes qualités relationnelles et pédagogiques,
- Sens du service public et respect des droits et obligations s'y référant
- Rigueur, méthode.

Conditions et moyens d'exercice

- Être autonome et disponible (y compris ponctuellement le week-end ou la nuit),
- Permis B indispensable.

Localisation du poste

La résidence administrative est basée à Saint Pierre.
Des déplacements fréquents ont lieu vers Saint Denis et le siège de la Plaine des Palmistes et sur l'ensemble de l'île.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser sous la forme d'une lettre de motivation, *curriculum vitae* et photo **au plus tard le 21 décembre 2016** adressée à Monsieur le Directeur par intérim du Parc national de la Réunion :
- par courriel, avec demande d'accusé de réception à : contact.rh@reunion-parcnational.fr
- par courrier au 258, rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes.

La date de disponibilité du candidat doit être précisée.

Personnes à contacter pour informations

Responsable des ressources humaines *:* sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr
Chef de projet Life + Pétrels : jennifer.ailloud@reunion-parcnational.fr.

Parc national de La Réunion

N°67/2016

Technicien aménagements et travaux

Corps/Grade : Catégorie B.
Accessible en priorité aux fonctionnaires de l'État, fonctionnaires territoriaux par voie de détachement sur contrat de 3 ans.

Poste vacant ou/susceptible d'être vacant *:* 1er février 2017

Contexte

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.
L'établissement public est également composé de quatre représentations territoriales dites « secteurs » ; les secteurs géographiques sont installés à la Plaine des Palmistes (secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Petite Ile (Secteur Sud) et Saint Denis (secteur Nord).

Le périmètre du parc national comprend deux zones distinctes :

- Un cœur de parc (105 000 ha) dédié à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, où le Parc dispose de pouvoirs réglementaires. Ce cœur présente la particularité d'inclure « un cœur habité » (cirque de Mafate et Ilet des Salazes) non accessible par la route et abritant environ 750 habitants.
- Une aire d'adhésion regroupant des territoires ruraux adjacents au cœur du parc et abritant environ 160 000 habitants, où l'établissement public ne dispose pas de pouvoirs réglementaires. La charte du parc national y favorise un développement durable fondé sur la solidarité écologique et paysagère avec le cœur.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion.

Le cœur du parc national, qui recoupe 42 % du territoire de La Réunion, fait l'objet d'une forte pression en terme de fréquentation, de réalisation d'aménagements ou de travaux et plus généralement d'usages récréatifs et d'activités économiques.
Afin de pouvoir éviter (sinon réduire) les impacts sur les milieux naturels pouvant être associés à ces pratiques, il convient de les accompagner et de les encadrer. Pour cela, les échanges sont recherchés avec les maîtres d'ouvrage en amont de la réalisation des projets pour qu'ils intègrent au mieux les enjeux liés à la préservation des milieux naturels.
La réglementation (code de l'environnement, décret de création du Parc national, et les précisions qui seront apportées au travers de la charte) prévoit également un régime d'autorisations et d'avis préalables pour un certain nombre de projets situés en cœur de parc national. Dans ce cadre, l'établissement instruit chaque année plus de 220 demandes d'autorisation et d'avis.
L'établissement public a également un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durables ; il fait vivre et anime la charte du Parc national en coordonnant les actions définies avec les différents partenaires.



Finalités du métier/rôle

Le technicien « aménagements et travaux » intervient (en interne et en externe) en assistance administrative et technique pour accompagner et encadrer des projets d'aménagement ou de développement qui impliquent des interventions physiques dans le milieu naturel (travaux, ouvrages, installations), en lien avec une ou plusieurs activités socio économiques ou d'intérêt public (tourisme, accueil du public, aménagements relatifs à la défense de la forêt contre les incendies, etc.).
Le technicien « aménagements et travaux » intervient pour orienter les projets et les modalités de leur mise en œuvre vers une recherche de compatibilité avec les enjeux patrimoniaux. Ses contributions doivent permettre d'éviter, ou de réduire les impacts des projets sur les milieux naturels, notamment au travers de l'instruction des demandes d'autorisations ou d'avis techniques sur lesquelles le Parc national est saisi.
Il contribue à améliorer la connaissance sur les pratiques à mettre en œuvre (études à réaliser, retours d'expérience à collecter), pour les promouvoir au travers des échanges techniques avec les maîtres d'ouvrage ou au travers d'action de communication aussi bien en externe auprès des différents partenaires, qu'en interne auprès des unités de travail. Dans cet esprit, il veille particulièrement aux échanges et à la qualité du partenariat avec les propriétaires et les gestionnaires, notamment avec les agents de l'ONF (aménagements d'accueil du public, travaux liés à la DFCI), dans le respect des compétences de chaque acteur.

Il mobilise pour cela des compétences techniques et réglementaires pour diagnostiquer les besoins, apporter des éléments de contenus sur les projets développés, et les aspects techniques de leur mise en œuvre dans le cadre défini par sa hiérarchie.

Position dans l'organisation

Le technicien « aménagements et travaux » exerce ses missions au sein du Service d'Appui à l'Aménagement et au Développement Durable (SAADD), localisé au siège de l'établissement public du Parc national.
Il exerce son activité sur l'ensemble du périmètre du parc national.

Missions et activités principales

En lien avec les secteurs du Parc national, le technicien aménagement/travaux :

- Contribue à la mise en œuvre et au suivi de la charte pour les mesures et modalités d'application de la réglementation concernant la maîtrise de l'impact des travaux et activités et l'amélioration de leur intégration paysagère et environnementale, notamment au travers du suivi global des autorisations délivrées. Cette contribution participe également, pour la partie relative aux travaux et aux aménagement, à la mise en œuvre de la police administrative prévue par l'ordonnance de 2012.
- Instruit les demandes d'autorisation et d'avis pour les travaux, aménagements et installations localisées en cœur de parc national (ou dans son aire d'adhésion pour les demandes d'avis prévues par la réglementation) selon la réglementation en vigueur (y compris la réglementation relative à l'urbanisme). Cette expertise technique intervient dans un champ varié de domaine (infrastructures liées au réseaux – eau, énergie, aménagements pour l'accueil du public en milieu naturel, bâti technique ou résidentiel, etc.).
- Intervient auprès des maîtres d'ouvrage en amont des demandes d'autorisation afin d'orienter aux mieux les projets en termes de compatibilité avec les enjeux patrimoniaux (paysage, habitats, espèces), de respect et de cohérence avec le patrimoine bâti du territoire.
- Assure le suivi des mesures de réduction d'impact ou de compensation liées aux différents projets autorisés.
- Participe à l'animation de la réflexion en matière de réalisation de travaux et d'aménagements dans le parc national et apporte un appui technique interne et externe par les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées. Il contribue ainsi à l'élaboration de documents de cadrage (dont des itinéraires techniques), destinés à fluidifier les procédures.
- Assure la veille technique et réglementaire sur les modalités de réalisation des

aménagements ; capitalise des retours d'expériences comparables dans d'autres structures et/ou d'autres territoires.

- Apporte un appui technique pour les projets d'aménagement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'établissement public du parc national.
- Assure la mise en relation des différents niveaux d'intervention, sous couvert du responsable du SAADD et aux différentes échelles territoriales, en interne avec les secteurs notamment.
- Initie, et le cas échéant organise, les réunions techniques et les déplacements sur le terrain nécessaires à la bonne exécution des projets concernés.
- Peut être amené à représenter le Parc national dans les réunions techniques concernant sa thématique, organisées par ou avec les partenaires.

Activités annexes

- Peut répondre à des demandes ponctuelles (enquêtes, cabinet d'études, réseaux, etc.).
- Participe à des projets et demandes ponctuels émanant du réseau des Parcs nationaux sur la thématiques des travaux et aménagements.
- Peut participer à la présentation des dossiers d'aménagement dans les différentes instances du Parc national (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil économique social et culturel).
- Peut contribuer aux interventions et aux formations internes,ou à la demande de partenaires, portant sur les aspects techniques et/ou réglementaires associés aux projets d'aménagement.
- Contribuer à l'élaboration, en lien avec les autres services, des supports de communication pour valoriser les connaissances techniques et réglementaires relatives aux travaux en cœur de parc national.

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Au plan hiérarchique
Il est placé sous l'autorité directe du responsable du SAADD.

Au plan opérationnel et relationnel
En interne au sein du SAADD, il assure ses missions en étroite relation technique avec les chargés de mission du service, notamment en apportant une assistance technique ou administrative pour les dossiers sur lesquels il intervient.
En interne au sein du Parc national, le technicien collabore avec les chargés de mission de l'établissement en fonction de la nature du dossier, avec les chefs de secteurs et les agents de terrain en fonction de la localisation du projet. Il s'appuie sur l'expertise technique des secteurs.

En externe, il est en relation avec les partenaires techniques des collectivités, administrations et établissements publics (notamment l'ONF), propriétés privés, entreprises, prestataires techniques, et tous partenaires du Parc national selon la thématique concernée.

Compétences requises

Savoirs, connaissances

- Connaissance fine de la réglementation associée aux travaux et aux aménagements (Droit de l'environnement, de l'urbanisme), et des procédures administratives associées.
- Connaissances techniques associées à la réalisation de travaux publics et d'aménagements, à la planification spatiale.
- Compétences et expérience en architecture et urbanisme.
- Connaissances générales relative à la conduite d'opération, à l'ingénierie de projet.
- Connaissance des acteurs du territoire et du contexte institutionnel.
- Connaissance de base des patrimoines naturels, culturels et paysagers du territoire du parc national.
- Connaissance de base des procédures de commandes publiques, de suivi et de mise en œuvre d'un budget.

Savoir-faire, aptitudes

- Capacités d'analyses techniques et réglementaires pour des projets très variés, d'évaluation des impacts des projets sur le patrimoine naturel et paysager.
- Capacité à rédiger des avis techniques clairs et succincts.
- Pratique des logiciels (texte, calcul,...), du SIG.
- Capacité d'expression orale, notamment dans le cadre de présentation de dossiers.

Savoir être, qualités/aptitudes/comportements

- Capacité à dialoguer avec des interlocuteurs divers (internes, partenaires, prestataires, etc.), aptitude à la communication interpersonnelle.
- Grande rigueur et méthode de travail.
- Respect des procédures et des délais.
- Capacité de propositions, d'innovations, et de créativité dans un champ technique.
- Capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse.
- Capacité à travailler de façon autonome (poste informatique, terrain) et en équipe.

Évolutions liées au métier

Le métier est fortement influencé par les évolutions réglementaires des Parcs nationaux, notamment relatives à la mise en œuvre de la charte sur le territoire. Il s'exerce notamment sur un périmètre géographique qui sera à terme plus important (pour tout ou partie de l'aire d'adhésion maximale).

Conditions et moyens d'exercice

La fonction nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements sur le périmètre du parc national, notamment lors des réunions techniques, sorties sur le terrain.
Les missions nécessitent également une bonne condition physique du fait d'interventions régulières sur le terrain.

Conditions d'accès au poste

Concours de catégorie B de la fonction publique.

Parcours type (à titre indicatif) : formation ou parcours dans le domaine des travaux publics ou de l'architecture, expérience administrative (services de l'État ou collectivités territoriales) en matière d'instruction de demande de travaux, de production d'avis technique, ou d'évaluation d'impact sur l'environnement ; expérience dans des structures de type bureau d'études.

Localisation du poste

Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes

Modalités de dépôt de candidature :

Lettre de motivation + CV à transmettre **au plus tard le 30 novembre 2016** :
- par courrier à Monsieur le Directeur par intérieur du Parc national de La Réunion – 258, rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes
- par courriel avec demande d'accusé de réception à : contact-rh@reunion-parcnational.fr.

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à :
- le responsable du Service d'Appui et d'Accompagnement au Développement Durable : yves.baret@reunion-parcnational.fr
- la responsable des Ressources Humaines : sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
FranceAgriMer (siège)
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil cedex
Direction Intervention / Service Programmes Opérationnels et Promotion / Unité Programmes Opérationnels

Chef(fe) d'Unité

N° appel à candidature : 161101	Catégorie : **A**
Cotation parcours professionnel : SO	Cotation groupe RIFSEEP : **2** si corps des attachés d'administration de l'état
Poste susceptible d'être vacant	Localisation : **Montreuil**

Présentation de l'environnement professionnel	FranceAgriMer est un établissement public administratif. Il intervient notamment dans les domaines agricoles et alimentaires par la mise en œuvre de mesures communautaires liées à la PAC, dont l'octroi d'aides. Ces aides communautaires sont gérées au sein de la direction interventions de l'Etablissement dont l'unité « programmes opérationnels » est une des composantes. Cette unité (de l'ordre de 25 personnes) gère des aides communautaires principalement dans le secteur des fruits et légumes (mesure fonds opérationnel) au profit d'organisations de producteurs reconnues par les pouvoirs publics et ayant présenté des programmes opérationnels.
Objectifs du poste	- Gérer les dispositifs d'aides conformément aux dispositions réglementaires - Organiser et coordonner l'action des agents de l'unité pour la mise en œuvre opérationnelle de ces dispositifs
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	- Anticiper et préparer, en liaison avec les responsables de pôle de l'unité, la gestion des mesures et le paiement des aides fonds opérationnel - Coordonner et organiser la mise en œuvre de ces mesures avec les autres services de l'établissement - Organiser et suivre le déroulement des opérations administratives, l'instruction, la supervision et l'ordonnancement des montants à payer - Garantir le respect des procédures et obligations réglementaires - Participer aux travaux sur les évolutions réglementaires nationales ou communautaires avec le MAAF et les représentants de la filière - Répondre aux missions de contrôles internes et externes, aux demandes du ministère ou de l'UE
Champ relationnel du poste	- Services internes de FranceAgriMer (agence comptable / service des contrôles / services territoriaux / délégués filière …) - Services du MAAF / services de contrôle ou d'audit externes - Bénéficiaires des aides / organisations de producteurs …..

Compétences liées au poste	**Savoirs / Connaitre :**	**Savoir faire / Maîtriser :**
	- l'environnement institutionnel général et propre au domaine d'activité, - la réglementation relative aux dispositifs communautaires gérés, - les règles horizontales ou lignes directrices communautaires s'appliquant aux dispositifs gérés, - l'organisation interne de l'établissement.	- les procédures internes de gestion, - les techniques de management et les appliquer à l'équipe en place, - la conception et la mise en œuvre des procédures, - le pilotage de l'activité de l'unité au regard des délais et des obligations relevant des dispositifs gérés.

Personnes à contacter	Pierre-Yves BELLOT, directeur des interventions Tél : 01 73 30 30 13 Pierre-yves.bellot@franceagrimer.fr Thierry JANVIER, chef du service programmes opérationnels et promotion Tél : 01 73 30 29 80 Thierry.janvier@franceagrimer.fr Dany GAIGNIOT, chef de l'unité développement des RH Tél : 01 73 30 34 01 mobilite@franceagrimer.fr

Date limite de dépôt de candidature : vendredi 9 décembre 2016